

ORGANISEZ SEREINEMENT LA MISE EN PLACE DE VOTRE CSE

LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE) DOIT ÊTRE MIS EN PLACE DANS TOUTES LES ENTREPRISES D'AU MOINS 11 SALARIÉS D'ICI LE 1^{er} JANVIER 2020.

Anticipez cette échéance et entourez-vous de conseils spécialisés

- ▶ Comment se calcule le seuil d'effectif imposant la mise en place du CSE ?
- ▶ Quelle est la composition du CSE ?
- ▶ Quels sont les moyens mis à la disposition des membres de la délégation ?
- ▶ Comment s'organisent les réunions du CSE ?
- ▶ Entreprise de moins de 50 salariés ou entreprise de plus de 50 salariés, quelles sont les attributions du CSE ?
- ▶ Comment construire mon calendrier social ?
- ▶ Comment s'articulent les différents budgets du CSE ?



Dialogue social

Utilisez cette instance pour optimiser le dialogue social de votre entreprise.

Vote électronique

Bénéficiez de notre solution de bulletin en ligne : moins de contraintes, plus de sécurité.

Spécialiste-conseil

Comptez sur notre capacité à comprendre les enjeux et le fonctionnement des comités d'entreprise.



“

La réforme instaure une instance unique de représentation du personnel, fusionnant ainsi les DP, le CE et le CHSCT. L'obligation de mise en place s'impose à compter du 1^{er} janvier 2020 à l'ensemble des entreprises de 11 salariés et plus, si cet effectif est atteint pendant 12 mois consécutifs.

”

BDO VOUS PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET DANS LA MISE EN PLACE DE VOS ÉLECTIONS ET DANS LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE CSE

Une fois les représentants du personnel élus, l'employeur s'engage, selon les effectifs de l'entreprise :

- ▶ à informer et consulter l'instance lors de réunions mensuelles ou bimensuelles,
- ▶ à apporter les réponses aux réclamations individuelles et collectives des salariés.

NOS SOLUTIONS

ACCOMPAGNEMENT : MISE EN PLACE

- ▶ Détermination des effectifs et validation des collègues électoraux
- ▶ Préparation d'un calendrier électoral
- ▶ Préparation du protocole préélectoral (courrier d'invitations aux organisations syndicales, projet de protocole préélectoral)
- ▶ Mise en place et traitement du vote électronique pour vos élections professionnelles
- ▶ Premier tour des élections (préparation des modèles de notes à afficher, courrier) et assistance à la rédaction du procès-verbal des résultats
- ▶ Deuxième tour des élections le cas échéant

COACHING : AIDE AU FONCTIONNEMENT

- ▶ 1 journée de formation sur les prérogatives du CSE
- ▶ Coaching Président CSE - entreprise de **moins de 50** salariés
 - Accompagnement du président dans la tenue des réunions
 - Rédaction des convocations
 - Préparation des réponses aux réclamations
 - Accompagnement du président dans les informations et consultations afférentes aux CSE de moins de 50 salariés
- ▶ Coaching Président CSE - entreprise de **plus de 50** salariés
 - Accompagnement du président dans la tenue des réunions
 - Rédaction des convocations et ODJ
 - Accompagnement du président dans l'organisation de cette instance
 - Attribution du CSE
 - Moyen mis à disposition
 - Temps de consultation
 - Accompagnement dans la mise en place de la BDES
 - Accompagnement du président dans la détermination des budgets du CSE

VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS SUR
NOTRE ACCOMPAGNEMENT AU CSE ?

Contactez vos interlocuteurs Expertise Sociale & RH habituels.